

Paris, le 12 décembre 2019

Fédération CFTC
des fonctionnaires et agents de
l'Etat

-
263 boulevard Voltaire
75 011 PARIS

-
Tél. 09 54 49 00 80

cftcfae@free.fr

-
affiliée à la
Confédération Française des
Travailleurs Chrétiens



Messieurs les Ministres,

Suite à la déclaration du 1er ministre le 11 décembre 2019, la CFTC FAE dépose par le présent un préavis de grève pour une période de 24 heures à compter de zéro heure le 17 décembre, afin de couvrir ses syndicats ou sections qui souhaiteraient prendre part à ce mouvement sur l'ensemble du territoire national y compris DROM-COM.

En effet, les mesures annoncées dans le cadre du prochain projet de loi sur la réforme des retraites ne sont pas de nature à rassurer nos organisations sur le devenir des pensions des fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique d'état.

Pour rappel, si pour la CFTC FAE, dans une logique de syndicalisme responsable, il y a lieu de réformer pour améliorer notre système de retraite de répartition, cette réforme nécessaire et exigeante doit nous permettre de garantir aux personnels :

- Un maintien du droit à départ sans décote à 62 ans
- Une sécurisation du montant des pensions
- Des modalités de reprise des droits déjà acquis et la création de nouveaux droits
- Des informations fiabilisées sur la prise en compte de la pénibilité au travail

A l'instar de notre préavis du 5 décembre nous attendons également des mesures catégorielles, sociales et indemnitaires afin de garantir le plus de justice et d'équité possible entre le privé et le public, notamment sur les sujets des complémentaires santé, de l'accompagnement social et d'un abondement étatique en cas de mise en place d'un régime complémentaire par capitalisation.

Nous vous adressons Messieurs les ministres nos très respectueuses salutations.

Le président de la CFTC FAE
Didier LENFANT

Didier LENFANT